



RECHERCHE DE CANDIDATURES

2017-24-2

FONCTION	Directeur, module infrastructure Travaux publics et ingénierie
STATUT	Poste régulier, temps complet

Située dans un cadre champêtre et enchanteur, la Ville de Prévost offre de nombreux attraits qui expliquent les raisons de son grand développement.

Sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste aura à planifier, diriger et contrôler l'ensemble des activités du service des Travaux publics et des Services techniques, en conformité avec les orientations adoptées par le conseil municipal. Il devra coordonner l'ensemble des activités et en assumer la gestion administrative.

Responsabilités clés

- Participer à la mise en place de la vision du développement des infrastructures.
- Préparer le budget annuel relié aux travaux sous sa responsabilité, identifier la programmation des activités annuelles et en faire un suivi rigoureux.
- Assurer la gestion des ressources, humaines, matérielles et financières, des services sous sa responsabilité en conformité avec les orientations du conseil, les politiques de l'organisation, les normes, les règles et les conventions collectives en vigueur ou autres.

Qualifications requises

- Baccalauréat en génie civil et membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Une expérience de plus de sept (7) ans dans la gestion des travaux publics et des services techniques sera considérée comme un atout important.

Salaires et avantages

- Rémunération offerte selon la politique des employés cadres de la Ville de Prévost et en fonction de l'expérience.

Les candidats (es) intéressés (es) et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priés (es) de faire parvenir leur candidature à l'attention des ressources humaines, au plus tard le 2 février 2018 à midi en ayant soin de bien mentionner le numéro du concours 2017-24-2.

Par courriel : reshum@ville.prevast.qc.ca

Par la poste : Ville de Prévost, 2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Le 15 janvier 2018